Document generated on 07/17/2025 10 a.m.

Études internationales

I- Les relations extérieures du Canada

Manon Tessier

Volume 29, Number 4, 1998

URI: https://id.erudit.org/iderudit/703960ar
DOI: https://doi.org/10.7202/703960ar

See table of contents

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)
1703-7891 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Tessier, M. (1998). I- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, *29*(4), 939–953. https://doi.org/10.7202/703960ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1998

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec

Manon TESSIER*

I – Les relations extérieures du Canada
(juillet à septembre 1998)

A — Aperçu général

Dans la foulée de la campagne internationale pour l'adoption d'une convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, la diplomatie du Canada, alliée à celle d'un groupe d'États de même opinion, remportait ce trimestre un autre succès alors qu'était signé à Rome, le 18 juillet, l'Acte final de la conférence créant une cour criminelle internationale permanente. Cette nouvelle réussite, qui s'inscrivait dans l'approche d'une action mondiale au service de la sécurité humaine, réjouissait particulièrement le Canada qui espère voir ces deux exemples servir de tremplin aux dossiers des armes légères militaires et des enfants soldats. Ceci dit, le trimestre comportait plusieurs sujets de préoccupations tant économiques, avec les répercussions des crises financières en Asie et en Russie, que politiques, avec la situation en République démocratique du Congo, la crise au Kosovo et les tensions à la frontière entre l'Afghanistan et l'Iran.

B — Les politiques de défense

1 – Microdésarmement et désarmement classique

Microdésarmement et désarmement classique étaient de nouveau au cœur de l'actualité des mois de juillet à septembre. Par exemple, une étape marquante était franchie au moment de l'annonce en septembre de la quarantième ratification de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel. Cette annonce permet de fixer au 1er mars 1999, soit le premier jour du 6e mois suivant le dépôt de la 40e ratification, le moment où cette convention deviendra une loi

* *Chargée de recherche à l'Institut québécois des hautes études internationales, Québec.*

internationale[1]. D'ici là, les efforts en vue de l'application intégrale des dispositions de la convention se poursuivent et le Canada annonçait pour sa part la création d'un centre sur les technologies antimines en Alberta auquel il consacrera 17 millions $[2]. Il versait de plus 300 000 dollars à l'organisation non gouvernementale Action Mines Canada et 450 000 $ pour le programme de contrôle des mines de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres[3].

Dans le dossier des armes militaires légères et des armes de petit calibre, le Canada participait à Oslo, en Norvège, les 13 et 14 juillet, à une conférence internationale sur ce sujet[4] et accueillait, du 17 au 19 août, à Orillia, en Ontario, un regroupement d'ONG dans le cadre de consultations internationales consacrées à cette problématique[5]. Le ministre canadien des Affaires étrangères assistait de plus à un séminaire sur les armes légères organisé à New York par le *British American Security Information Council*[6]. Lors de ces forums, le Canada préconisait l'idée d'une convention internationale qui interdirait la vente d'armes militaires légères à des entités non étatiques. Pour freiner la prolifération de ces armes, le Canada prônait aussi l'action humanitaire, les rachats d'armes, la réinsertion des anciens combattants ainsi qu'une coopération régionale pour contrôler le trafic illicite. Dans cette optique de consolidation de la paix, le gouvernement canadien annonçait aussi qu'il versait 130 000 $ à un projet de rachats au El Salvador[7].

Enfin, dans le dossier du désarmement nucléaire, le gouvernement canadien déposait le 23 septembre le projet de loi devant donner force de loi sur son territoire au traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT) qu'il a signé en 1996[8]. Le Canada acceptait par ailleurs de présider un comité de la Conférence de désarmement de l'ONU qui entamera des négociations en vue d'un traité international sur l'arrêt de la production des matières fissiles[9].

2 – Questions diverses

Le ministre de la Défense nationale, M. Art Eggleton, se rendait en Europe centrale et en Grande-Bretagne, du 7 au 14 septembre[10]. Il visitait la Pologne, la République tchèque, la Hongrie et la Slovénie où des rencontres

1. MAECI, *Communiqué n° 214*, 16 septembre 1998 ; Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 16 septembre 1998 ; *Le Devoir*, 17 septembre 1998, p. A5 ; *The Globe and Mail*, 17 septembre 1998, p. A14.
2. MAECI, *Communiqué n° 200*, 25 août 1998 ; *Le Devoir*, 26 août 1998, p. A2.
3. MAECI, *Communiqué n° 202*, 1er septembre 1998 et *Communiqué n° 212*, 15 septembre 1998 ; voir aussi MAECI, *Communiqué n° 217*, 21 septembre 1998.
4. *The Globe and Mail*, 15 juillet 1998, p. A11.
5. MAECI, *Communiqué n° 191*, 17 août 1998, *Déclaration n° 98/50*, 19 août 1998 ; *Le Devoir*, 20 août 19998, p. A4.
6. MAECI, *Déclaration n° 98/58*, 25 septembre 1998.
7. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 195*, 19 août 1998.
8. MAECI, *Communiqué n° 219*, 23 septembre 1998 ; *Le Devoir*, 25 septembre 1998, p. A5.
9. MAECI, *Communiqué n° 196*, 20 août 1998 ; *Le Devoir*, 22-23 août 1998, p. A6.
10. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 4 septembre 1998.

avec ses homologues lui permettaient de discuter de questions bilatérales et de questions relatives à l'OTAN, dont la situation au Kosovo. En Grande-Bretagne, M. Eggleton discutait notamment du programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada[11]. Si la participation britannique à ce programme n'était pas confirmée, ce trimestre, celle du Danemark en revanche était officiellement annoncée le 7 septembre au moment de la signature d'un protocole d'entente sur cette question[12].

En matière de maintien de la paix et de sécurité, le Canada confirmait en juillet qu'il prolongeait de trois mois sa participation à la Mission des Nations Unies en République centrafricaine[13]. De plus, six chasseurs CF-18 canadiens participaient du 17 au 22 août à un exercice de l'OTAN en Albanie dans le cadre du Partenariat pour la Paix[14]. Enfin, notons que les Forces armées canadiennes et américaines entreprenaient ce trimestre des discussions sur la protection des communications militaires transmises par un réseau informatique[15].

C — Les politiques économiques et commerciales

1 - Les perturbations financières mondiales

Partisan d'une surveillance accrue du système financier international, le ministre des Finances, M. Paul Martin, proposait le 29 septembre un plan en six points pour rétablir la confiance et soutenir la croissance économique mondiale[16]. Ce plan, qui sera présenté aux prochaines réunions du G7, du FMI et de la Banque mondiale, vise à limiter la magnitude des problèmes financiers mondiaux en dotant les pays en développement d'un guide pratique de libéralisation des capitaux, en accroissant la participation du secteur privé au règlement des crises et en appliquant une disposition moratoire d'urgence pour soulager temporairement un pays devant rembourser sa dette dans un contexte de perte de confiance économique. Le plan canadien prévoit de plus une réforme du FMI afin d'adapter celui-ci à la gestion des crises actuelles davantage reliées à des problèmes de balance des capitaux qu'à des problèmes de balance courante.

11. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 8 septembre 1998 ; *La Presse canadienne*, 9 septembre 1998.
12. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 7 septembre 1998 ; *Le Devoir*, 8 septembre 1998, p. A5.
13. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 3 juillet 1998.
14. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 13 août 1998.
15. *Le Devoir*, 14 juillet 1998, p. A4.
16. Ministère des Finances, *Communiqué* et *Document d'information*, 29 septembre 1998 ; *Le Devoir*, 30 septembre 1998, p. B3.

2 – Autres questions

Dans le dossier de l'utilisation sécuritaire de l'amiante chrysotile, le Canada indiquait en août son intention de participer aux consultations publiques que le gouvernement de Grande-Bretagne a décidé de tenir à la suite d'un rapport de la Commission de la santé et de la sécurité de ce pays. Le Premier ministre du Canada écrivait à son homologue britannique pour lui réitérer son intérêt à procéder à un échange de renseignements scientifiques entre gouvernements[17]. D'autre part, en septembre, le gouvernement fédéral redistribuait aux provinces canadiennes concernées les 62,5 millions $ générés par l'exportation de bois d'œuvre résineux vers les États-Unis[18]. Le gouvernement canadien agit ainsi en vertu de l'accord canado-américain sur ce produit qui en est à sa 2e année d'application.

D — Les politiques d'immigration

Afin de discuter de l'ensemble des problèmes reliés aux mouvements migratoires dans le monde et de faire le point sur les situations particulières de l'Europe de l'Est et du Moyen-Orient, la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Mme Lucienne Robillard, se rendait en Autriche, en Syrie et en Suisse du 8 au 17 septembre[19]. Elle rencontra durant ce séjour le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, des dirigeants de l'Organisation internationale pour les migrations ainsi que des membres des gouvernements syrien et autrichien. Cette mission lui permit aussi de signer une entente de réciprocité sur l'échange des travailleurs avec le gouvernement autrichien.

Par ailleurs, le gouvernement fédéral débloquait en juillet des fonds de 46,8 millions $ pour que soient traduites en justice les personnes qui ont été impliquées dans des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité ou d'autres actes répréhensibles commis en temps de guerre et ce, peu importe l'époque où ces événements ont eu lieu[20]. Ce financement permettra ainsi au ministère de la Justice et au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration de traiter des dossiers reliés à la Seconde Guerre mondiale de même que ceux de crimes de guerre contemporains.

E — Les politiques d'aide au développement et d'aide humanitaire

L'ACDI versait ce trimestre plusieurs contributions en faveur des victimes de catastrophes naturelles. Par exemple, un montant de 100 000 dollars était

17. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 192*, 18 août 1998 ; *Le Devoir*, 20 août 1998, p. B4.
18. MAECI, *Communiqué n° 211*, 15 septembre 1998.
19. Citoyenneté et Immigration Canada, *Communiqué n° 98-40*, 4 septembre 1998, *Communiqué n° 98-45*, 11 septembre 1998, *Communiqué n° 98-46*, 16 septembre 1998 et *Communiqué n° 98-47*, 17 septembre 1998.
20. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 98-39*, 21 juillet 1998 ; *The Globe and Mail*, 22 juillet 1998, pp. A1-A7.

fourni en secours d'urgence aux victimes d'un raz-de-marée en Papouasie Nouvelle-Guinée ; 1 million de dollars étaient versés pour aider les victimes d'inondations en Chine, 2,5 millions $ dans le cas des inondations au Bangladesh, 150 000 $ dans celui des inondations au sud du Mexique alors qu'une aide de 600 000 $ était accordée aux victimes de l'ouragan Georges dans les Caraïbes[21]. L'ACDI intervenait également auprès des victimes de la famine dans différents pays. Elle versa par exemple plus de 5 millions $ en aide alimentaire pour le Soudan, 5 millions $ pour la Corée du Nord et finançait quatre projets de sécurité alimentaire en Indonésie[22].

En matière de coopération bilatérale, la ministre de la Coopération internationale, Mme Diane Marleau, se rendait en Haïti, les 13 et 14 août, pour y discuter de la crise politique dans ce pays et de son potentiel de répercussions négatives sur le développement social[23]. Mme Marleau réaffirma alors l'engagement du Canada à l'égard de la coopération canado-haïtienne. D'autre part, une délégation composée de spécialistes canadiens arrivait en Indonésie en juillet pour collaborer au renforcement du système juridique de ce pays[24]. Enfin, notons la création en juillet d'un fonds de sensibilisation pour les droits des enfants en situation de conflit armé[25].

F — Organisations et réunions internationales

1 – L'ONU

La diplomatie canadienne entreprenait ce trimestre la dernière étape d'une campagne de deux ans pour l'obtention d'un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 1999-2000. Si le résultat de ces efforts ne sera connu qu'en octobre dans le cas du Conseil de sécurité, les diplomates canadiens récoltaient dès ce trimestre les fruits de leur activité dans le dossier de la création d'une cour criminelle internationale (CCI) pour laquelle le Canada militait avec un groupe d'États de même opinion. Dans ce dernier cas, des efforts ont été consentis jusqu'au dernier moment, nécessitant même le séjour du ministre canadien des Affaires étrangères à Rome, le 17 juillet, pour la séance plénière finale des négociations. Un compromis final était enfin trouvé après cinq semaines de discussions parfois ardues concernant la complémentarité de la CCI avec les juridictions nationales et la présence d'une clause permettant temporairement à un État signataire de refuser la compé-

21. ACDI, *Communiqué n° 98-56*, 22 juillet 1998, *Communiqué n° 98-62*, 19 août 1998, *Communiqué n° 98-63*, 3 septembre 1998, *Communiqué n° 98-65*, 16 septembre 1998, *Communiqué n° 98-67*, 22 septembre 1998 et *Communiqué*, 25 septembre 1998.
22. ACDI, *Communiqué n° 98-54*, 14 juillet 1998, *Communiqué n° 98-58*, 6 août 1998, *Communiqué n° 98-55*, 16 juillet 1998 et *Communiqué n° 98-60*, 12 août 1998.
23. ACDI, *Communiqué n° 98-61*, 13 août 1998.
24. ACDI, *Communiqué n° 98-53*, 6 juillet 1998.
25. MAECI, *Communiqué n° 179*, 24 juillet 1998.

tence de la cour[26]. La version finale de l'accord recueillait l'aval de 120 participants – dont le Canada –, contre sept votes de refus et 21 abstentions. Le ministre canadien se réjouissait du texte définitif, notamment en raison de la reconnaissance du viol et du recrutement d'enfants soldats comme crimes de guerre, deux éléments jugés prioritaires par le Canada.

C'est dans ce contexte que le Canada abordait la 53e session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'ouvrait à New York à la fin de septembre. Dans son allocution devant l'Assemblée générale, le ministre Axworthy faisait la promotion de nouveaux dossiers dont celui d'une convention internationale pour freiner la prolifération des armes militaires légères et exprimait son désir de voir le Conseil de sécurité redevenir « crédible[27] ». Sur ce dernier point, M. Axworthy notait la tendance qu'ont les pays membres permanents à « contrôler de plus en plus l'ordre du jour » du Conseil et à « marginaliser les membres élus ». Le Conseil, a-t-il fait valoir, devrait également « réexaminer l'interprétation traditionnelle de son mandat » en incluant les nouvelles menaces qui pèsent sur notre sécurité.

2 – La Francophonie

Un Secrétaire général de la Francophonie effectuait, pour la première fois depuis la création de ce poste en 1997, une visite officielle au Canada[28]. M. Boutros Boutros-Ghali se rendait du 6 au 15 septembre à Moncton, où se tiendra le prochain Sommet francophone, Frédéricton, Toronto, Montréal, Québec, Sudbury et Ottawa. Si M. Boutros-Ghali rencontrait tel que prévu des membres du gouvernement fédéral ainsi que le Premier ministre du Nouveau-Brunswick, le programme de la portion québécoise de sa visite était cependant altéré en raison de divergences sur les prérogatives entre les niveaux de gouvernement fédéral et provincial.

3 – L'OMC

Le 19 août, la Commission européenne portait plainte à l'OMC au sujet des tarifs douaniers que le Canada applique au secteur automobile[29]. La Commission allègue dans sa défense que ces tarifs sont indûment favorables aux constructeurs automobiles américains qui seraient privilégiés par le Pacte de l'automobile canado-américain de 1965. Cette plainte succède à une initiative similaire du Japon déposée en juillet de ce trimestre[30]. D'autre part, le Canada

26. MAECI, *Communiqué n° 172*, 16 juillet 1998 et *Communiqué n° 175*, 17 juillet 1998 ; *The Globe and Mail*, 21 juillet 1998, p. A8, 18 juillet 1998, pp. A1-A10, 17 juillet 1998, p. A8 ; *Le Devoir*, 16 juillet 1998, p. A4 et 17 juillet 1998, p. A6.
27. MAECI, *Déclaration n° 98/59*, 25 septembre 1998.
28. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 3 septembre 1998 ; MAECI, *Communiqué n° 207*, 8 septembre 1998 ; *Le Devoir*, 5-6 septembre 1998, p. A4.
29. *The Globe and Mail*, 20 août 1998, p. B2 ; *Le Devoir*, 21 août 1998, p. B6 ; *Europolitique n° 2338*, 2 septembre 1998.
30. *The Globe and Mail*, 17 août 1998, p. B3.

envisageait de déposer une plainte devant l'OMC concernant cette fois les exigences sanitaires européennes vis-à-vis des exportations de bois d'œuvre canadien[31]. Des consultations tenues précédemment à Genève dans ce dossier n'avaient pas donné de résultat important.

Par ailleurs, après deux ans de consultations bilatérales infructueuses, le différend entre le Brésil et le Canada concernant les soutiens publics aux ventes d'avions de transport régional était porté devant l'OMC. Le Canada demandait, le 10 juillet, la mise sur pied d'un groupe spécial de règlement au sujet du PROEX, un programme brésilien d'aide à l'exportation qui nuirait au secteur aérospatial canadien[32] tandis que de son côté le gouvernement brésilien portait plainte contre le Canada au sujet des subventions canadiennes concédées à la production aéronautique du groupe Bombardier, un concurrent direct de la compagnie brésilienne Embraer.

G — Les relations canado-américaines

Obligé de se conformer à la décision rendue en 1997 par l'OMC dans le cas des périodiques canadiens, le gouvernement fédéral dévoilait en juillet les nouvelles mesures qu'il entend adopter pour donner suite à ses engagements[33]. Parmi ces mesures, notons l'abolition du tarif douanier interdisant l'importation de périodiques à tirage dédoublé, l'élimination de la taxe d'accise sur les périodiques dédoublés ainsi que l'harmonisation des tarifs postaux commerciaux entre les publications canadiennes et étrangères. Le Canada estimant cependant que la décision de l'OMC ne remet pas en cause la capacité d'un pays à protéger son identité culturelle, le nouveau projet de loi qui sera déposé le 8 octobre garantit que seuls les éditeurs de périodiques canadiens pourront vendre aux annonceurs canadiens des services publicitaires destinés au marché canadien. Les États-Unis se déclaraient très déçus par ces nouvelles mesures.

Les relations économiques canado-américaines étaient également marquées, ce trimestre, par le blocus imposé par le Dakota du Sud et d'autres États aux camions canadiens transportant des bovins, des porcins et des grains[34]. Le gouvernement canadien réagissait en demandant des consultations en vertu des dispositions de l'ALENA et de l'OMC. Une intervention du gouvernement américain permettant deux semaines plus tard de débloquer la situation, fit qu'Ottawa suspendit ses demandes de consultations.

Par ailleurs, dans le délicat dossier des pêches, le Canada et les États-Unis concluaient en juillet un accord d'un an sur les modalités de pêche pour le

31. *The Globe and Mail*, 1er juillet 1998, pp. B1-B4 et 4 juillet 1998, p. B2.
32. MAECI, *Communiqué n° 170*, 10 juillet 1998 ; *The Globe and Mail*, 10 juillet 1998, p. A3 et 11 juillet 1998, p. B3 ; *Le Devoir*, 11-12 juillet 1998, p. C3.
33. Gouvernement du Canada, *Communiqué*, 29 juillet 1998 et *Communiqué*, 8 octobre 1998 ; *The Globe and Mail*, 30 juillet 1998, pp. A1-A5.
34. MAECI, *Communiqué n° 220*, 24 septembre 1998 et *Communiqué n° 230*, 2 octobre 1998.

saumon rouge du fleuve Fraser[35]. Cependant, les pourparlers avec l'Alaska sur les pêches frontalières du Nord étaient rompus en raison de divergences de nature scientifique[36]. Enfin, notons le passage à Boston du ministre canadien du Commerce international, le 11 septembre, dans le cadre d'une visite de promotion commerciale[37] ainsi que celui à Chicago, les 8 et 9 septembre, du ministre des Affaires étrangères dans le cadre de discussions sur la politique étrangère du Canada[38].

H — Le Canada et l'espace européen

1 – La Norvège

En marge du Conseil de l'Arctique, les ministres norvégien et canadien des Affaires étrangères se rencontraient à Ottawa, le 16 septembre. Ils faisaient alors le suivi du Partenariat d'action Norvège-Canada établi en mai dernier dans les domaines de la sécurité humaine, des droits de la personne et de la prévention des conflits. La signature d'un traité d'entraide juridique complétait cette rencontre[39]. Les deux ministres se retrouvaient quelques jours plus tard à New York, en marge de l'ouverture de l'Assemblé générale de l'ONU, où ils coprésidaient une séance ministérielle spéciale d'information consacrée aux armes légères[40].

2 – La République fédérale de Yougoslavie et le conflit au Kosovo

Le Canada suivait de très près l'évolution de la situation au Kosovo, ce trimestre. En juillet, le gouvernement canadien imposait un certain nombre de sanctions à la République fédérale de Yougoslavie (RFY), dont l'interdiction de nouveaux investissements en République serbe et le blocage des fonds des gouvernements de la RFY et de la Serbie au Canada[41]. Devant l'aggravation rapide de la tragédie humaine dans cette région et les dangers pour la sécurité internationale, le ministre canadien des Affaires étrangères réclamait en août l'intervention directe du Conseil de sécurité de l'ONU dans ce dossier. M. Axworthy demandait aussi aux membres du Groupe de contact et du Conseil de l'OTAN de mettre de côté leurs divergences afin de faire débloquer la situation. L'ambassadeur de la RFY au Canada était de plus convoqué le 14 août au sujet de l'inflexibilité de Belgrade à l'égard des pourparlers de paix avec l'équipe de négociation kosovare[42]. Le Canada dépêchait également dans la

35. Pêches et Océans Canada, *Communiqué*, 3 juillet 1998.
36. Pêches et Océans Canada, *Communiqué*, 9 juillet 1998.
37. MAECI, *Communiqué n° 206*, 8 septembre 1998 et *Déclaration n° 98/53*, 11 septembre 1998.
38. MAECI, *Communiqué n° 204*, 4 septembre 1998 et *Déclaration n° 98/51*, 9 septembre 1998.
39. MAECI, *Communiqué n° 213*, 15 septembre 1998 ; *La Presse canadienne*, 18 septembre 1998.
40. *Agence France Presse*, 18 septembre 1998.
41. MAECI, *Communiqué n° 185*, 7 août 1998.
42. MAECI, *Communiqué n° 189*, 14 août 1998.

région deux observateurs qui prenaient part à une mission diplomatique d'observateurs internationaux dans la région[43].

3 – Autres questions

Le Premier ministre avait annoncé en juillet qu'il pilotera une mission d'Équipe Canada en Ukraine, en Russie et en Pologne du 16 au 27 janvier 1999[44]. Il se serait agi de la cinquième mission commerciale d'Équipe Canada, dont la première en Europe, mais l'évolution du contexte économique mondial et, en particulier, son incidence sur la Russie incitait le gouvernement canadien à revoir cette décision. M. Chrétien annonçait finalement, le 8 octobre, que cette mission commerciale d'envergure serait remplacée par des visites officielles davantage consacrées aux besoins de ces pays en cette période d'incertitude économique mondiale[45]. Par ailleurs, le gouvernement canadien émettait en septembre un communiqué dans lequel il se réjouit de la nomination du nouveau premier ministre russe, M. Evgueni Primakov, et exprime l'espoir que son gouvernement poursuive le programme de réformes économiques prévues[46].

I — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

Outre les dossiers économiques rapportés précédemment, les relations entre le Canada et les pays latino-américains se sont surtout caractérisées, ce trimestre, par un suivi des discussions politiques dans les dossiers de la lutte antidrogue et notamment la proposition canadienne de créer un groupe de réflexion sur le trafic illégal des drogues formé des ministres des Affaires étrangères des Amériques. Ce thème fut discuté lors de la visite du secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), M. David Kilgour, en Colombie et en Équateur, du 6 au 11 août, ainsi qu'à la Barbade et à Sainte-Lucie, les 12 et 13 août[47]. En marge des cérémonies d'investiture présidentielle des dirigeants colombien et équatorien, M. Kilgour discuta aussi des investissements canadiens dans ces deux pays. À la Barbade, M. Kilgour prit la parole à la 12e Conférence annuelle sur les stupéfiants, la justice pénale et la justice sociale avant de se rendre à Sainte-Lucie rencontrer le nouveau président de la Communauté des Caraïbes et signer un protocole d'entente destiné à faciliter l'adaptation des États des Caraïbes orientales à la mondialisation croissante de l'économie.

---

43. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 197*, 21 août 1998.
44. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 8 juillet 1998 ; voir *The Globe and Mail*, 3 septembre 1998, p. A8.
45. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 8 octobre 1998 ; *The Globe and Mail*, 9 octobre 1998, p. A3.
46. MAECI, *Communiqué n° 210*, 14 septembre 1998.
47. MAECI, *Communiqué n° 184*, 5 août 1998 et *Communiqué n° 188*, 10 août 1998.

J — Le Canada et le Moyen-Orient

Deux événements malheureux étaient particulièrement désapprouvés par le gouvernement canadien, ce trimestre. Le ministre des Affaires étrangères condamna, le 22 juillet, l'exécution d'un membre de la religion bahai par les autorités en Iran et donnait instruction à l'ambassadeur du Canada en Iran de demander au gouvernement de ce pays de garantir la sécurité des autres membres de cette religion détenus en prison[48]. Le ministre Axworthy condamna également, le 11 septembre, les Talibans au pouvoir en Afghanistan pour le meurtre de représentants du consulat iranien dans la ville afghane de Mazar-e-Sharif[49]. Le Canada appuyait aussi la tenue d'une enquête de l'ONU sur ces crimes et suivait de près la situation aux frontières de l'Afghanistan et de l'Iran.

D'autre part, notons en juillet le séjour au Liban du ministre canadien des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable de la Société canadienne des Postes, M. Alfonso Gagliano, dont l'objectif était de peaufiner les détails d'une entente de coopération visant à améliorer le service des postes libanaises[50].

K — Le Canada et l'Afrique (Sud du Sahara)

1 – L'Afrique du Sud

Accompagné de trois de ses ministres et d'une quarantaine de gens d'affaires, le Président sud-africain, M. Nelson Mandela, effectuait une visite officielle au Canada, les 24 et 25 septembre[51]. Tenue à quelques mois de la fin du mandat du président sud-africain, cette visite a notamment permis de rappeler l'importance de la lutte anti-apartheid menée par M. Mandela et de souligner, par diverses cérémonies protocolaires, son action politique. Sur le plan économique, cette visite a aussi permis la signature de trois ententes reliées au sport, au commerce et à l'entraide judiciaire[52]. Le gouvernement canadien a également offert une aide juridique de 5 millions de dollars, répartis sur quatre ans, pour faciliter l'adoption d'une charte des droits en Afrique du Sud et la préparation des élections de 1999[53]. Enfin, un sommet pour les gens d'affaires canadiens et sud-africains qui s'est déroulé à Toronto a permis la signature de six contrats commerciaux et une exploration accrue des possibilités d'affaires avec ce pays[54].

---

48. MAECI, *Communiqué n° 178*, 22 juillet 1998.
49. MAECI, *Communiqué n° 205*, 4 septembre 1998 et *Communiqué n° 209*, 11 septembre 1998.
50. *Le Devoir*, 2 juillet 1998, p. A2 ; *The Xinhua News Agency*, 22 juillet 1998.
51. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 10 septembre 1998 et *Discours*, 24 septembre 1998 ; *The Globe and Mail*, 24 septembre 1998, p. A3 ; *Le Devoir*, 25 septembre 1998, p. A12.
52. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 24 septembre 1998.
53. ACDI, *Communiqué n° 98-68*, 24 septembre 1998.
54. MAECI, *Communiqué n° 221*, 25 septembre 1998 *et Déclaration n° 98/60*, 25 septembre 1998.

2 – Le Burkina Faso

Le Président du Burkina Faso et président de l'OUA (Organisation pour l'unité africaine), M. Blaise Campaoré, effectuait du 15 au 19 septembre, une visite officielle au Canada qui l'amena à Ottawa, Moncton et Québec[55]. En plus de discussions sur la Francophonie et le développement social, économique et politique en Afrique, la visite de M. Campaoré a aussi donné lieu à l'annonce d'une aide de 4 millions $ pour la mise en œuvre d'un projet d'alphabétisation et a coïncidé avec l'annonce de la ratification par ce pays de la convention sur les mines antipersonnel.

3 – Le Nigeria

Le régime du nouveau leader nigérian, le général Abubakar, semblait donner des signes de démocratisation, ce trimestre. L'annonce, le 7 juillet, du décès soudain du Chef Moshood Abiola alors en détention avait tout d'abord jeté des doutes sur un processus de réconciliation nationale déjà fragile[56]. Afin de clarifier les causes du décès, un médecin canadien désigné par Ottawa se joignait à une équipe internationale d'investigation qui remit ses conclusions quelques jours plus tard. Les conclusions positives de cette enquête, suivies de la libération de prisonniers politiques ainsi que de l'annonce de la création prochaine de nouveaux partis politiques incitaient le Canada à appuyer ce mouvement vers la démocratie. Lors d'une rencontre à Ottawa avec l'ambassadeur du Nigeria aux Nations Unies, le ministre Axworthy informait son interlocuteur de la décision du Canada de rétablir une présence diplomatique dans ce pays et d'octroyer une aide financière pour favoriser cette transition démocratique[57]. Le secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), M. David Kilgour, se rendit à Lagos à la mi-septembre pour faire le point sur ces récents développements et discuter de la réouverture imminente des hauts-commissariats des deux pays[58].

4 – La République démocratique du Congo

C'est avec préoccupation que le gouvernement canadien suivait l'évolution de la situation en République démocratique du Congo, ce trimestre. Inquiété par la recrudescence de l'instabilité dans la région, il encourageait toutes les parties en présence, des autorités congolaises aux leaders de la rébellion en passant par les pays voisins, à faire preuve de retenue pour permettre un retour au calme et au dialogue. En août, le Canada suggéra à ses ressortissants de quitter le pays[59].

55. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 9 septembre 1998 ; ACDI, *Communiqué n° 98-66*, 17 septembre 1998.
56. MAECI, *Communiqué n° 167*, 7 juillet 1998 et *Communiqué n° 168*, 8 juillet 1998.
57. MAECI, *Communiqué n° 177*, 20 juillet 1998 et *Communiqué n° 199*, 24 août 1998 ; *The Globe and Mail*, 25 août 1998, p. A5.
58. *The Toronto Star*, 15 septembre 1998 ; *Agence France Presse*, 9 septembre 1998.
59. MAECI, *Communiqué n° 190*, 14 août 1998.

L — Le Canada et l'Asie

1 – La visite du ministre des Affaires étrangères en Asie

Le ministre des Affaires étrangères, M. Lloyd Axworthy, effectuait une visite officielle en Corée du Sud, du 23 au 29 juillet, avant de se rendre à Manille pour assister à deux réunions de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). Une courte visite de la Région administrative de Hong Kong devait compléter ce séjour asiatique. En Corée du Sud, M. Axworthy discuta avec des membres du gouvernement de plusieurs sujets internationaux et bilatéraux, dont les réformes économiques sud-coréennes, et visita la zone démilitarisée marquant la frontière avec la Corée du Nord afin de constater l'ampleur de l'utilisation des mines terrestres sur ce site. Il s'agissait de la première visite d'un ministre des Affaires étrangères canadien dans ce pays depuis 1994[60].

Aux Philippines, M. Axworthy participa aux réunions du Forum régional ainsi qu'à la Conférence post-ministérielle de l'ASEAN, ce qui lui permit de s'entretenir de diverses questions politiques et économiques avec ses 21 homologues de la région Asie-Pacifique. Des événements récents tels que les essais nucléaires indiens et pakistanais de même que l'accroissement de la répression par les autorités birmanes ont été des dossiers particulièrement suivis par le Canada. M. Axworthy signa également un échange de lettres concernant l'adhésion du Laos à l'Accord de coopération économique Canada-ASEAN[61] et annonça une contribution de 87 000 $ pour soutenir un projet de consolidation de la paix favorisant un désarmement nucléaire en Asie du Sud[62].

2 – La Birmanie

Le gouvernement canadien dénonçait à plusieurs reprises, ce trimestre, le harcèlement et les restrictions imposées par les autorités militaires de Birmanie à l'égard de Aung San Suu Kyi et de son parti, la Ligue nationale pour la démocratie[63]. Le chargé d'affaires de l'ambassade canadienne à Bangkok se rendit à Rangoon en juillet pour rencontrer la dirigeante de la NLD et faire part de la position canadienne aux autorités birmanes. Pour sa part, le ministre Axworthy rencontra officieusement son vis-à-vis birman en marge des réunions de l'ASEAN et se disait préoccupé, avec six autres ministres des Affaires étrangères, par cette accentuation des violations des droits de la personne. Le Canada continuera ses consultations afin de déterminer les façons de maintenir les pressions en faveur des réformes démocratiques en Birmanie.

---

60. MAECI, *Communiqué n° 173*, 17 juillet 1998 et *Déclaration n° 98/49*, 24 juillet 1998.
61. MAECI, *Communiqué n° 180*, 26 juillet 1998.
62. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 181*, 27 juillet 1998.
63. MAECI, *Communiqué n° 169*, 9 juillet 1998, *Communiqué n° 182*, 30 juillet 1998 et *Communiqué n° 186*, 8 août 1998.

3 – La Chine

Après avoir participé au Forum annuel du Pacifique Sud qui se tenait dans les États fédérés de Micronésie, les 27 et 28 août, le secrétaire d'État (Asie-Pacifique), M. Raymond Chan, se rendait par la suite en Chine jusqu'au 9 septembre pour y diriger une mission commerciale[64]. M. Chan accompagnait une quarantaine de gens d'affaires à Beijing, Chengdu, Chongqing, Guangzhou et Xiamen pour y promouvoir les liens commerciaux entre entrepreneurs chinois et canadiens. Le consulat du Canada à Chongqing, qui constitue la 5e mission du Canada en Chine, fut officiellement ouvert au cours de ce voyage.

Par ailleurs, le séjour du ministre canadien de l'Industrie, M. John Manley, à Taïwan, irritait le gouvernement chinois ce trimestre. M. Manley effectua une visite privée à Taipei à la mi-septembre[65].

4 – La Malaysia

L'arrestation, le 20 septembre, en vertu de la Loi malaise sur la sécurité intérieure, de l'ancien vice-premier ministre et ministre des Finances, M. Anwar Ibrahim, préoccupait le Canada. Le gouvernement canadien demandait aux autorités de ce pays de libérer toutes les personnes, dont M. Ibrahim, arrêtées lors d'un rassemblement politique critiquant les politiques du gouvernement malais et demandait qu'on leur permette de se défendre en vertu des règles régulières de droit prévues dans la Constitution du pays[66]. Le ministre des Finances du Canada, M. Paul Martin, devait soulever cette question à l'occasion de la réunion des ministres des Finances du Commonwealth qui se tenait à Ottawa quelques jours après l'arrestation de M. Ibrahim[67].

5 – La Mongolie

À l'occasion du 25e anniversaire des relations bilatérales Canada-Mongolie, le ministre des Relations extérieures de la Mongolie, M. Rinchinnyamyn Amarjargal, visitait Ottawa et Vancouver du 29 septembre au 1er octobre. Au cours de cette visite, de nouveaux domaines de coopération étaient explorés et la nomination d'un consul honoraire à Vancouver annoncée[68].

M — Les politiques dans l'Arctique

Le Canada était l'hôte de la première réunion ministérielle du Conseil de l'Arctique, à Iqaluit, la capitale du futur territoire du Nunavut, les 17 et

64. MAECI, *Communiqué n° 194*, 19 août 1998 et *Communiqué n° 203*, 3 septembre 1998.
65. *The Globe and Mail*, 11 septembre 1998, p. A4; BBC *Summary of World Broadcasts*, 11 et 16 septembre 1998; *Agence France Presse*, 10 septembre 1998.
66. MAECI, *Communiqué n° 222*, 28 septembre 1998.
67. *The Globe and Mail*, 29 septembre 1998, p. A8.
68. MAECI, *Communiqué n° 223*, 29 septembre 1998.

18 septembre[69]. Cette réunion marquait la fin du mandat de deux ans du Canada à la présidence de cet organisme créé en 1996. Les huit États circumpolaires membres du Conseil et les quatre groupes autochtones du Nord adoptaient alors un plan d'action pour les deux prochaines années, ce qui inclut les initiatives proposées par le Canada concernant les enfants et les jeunes de l'Arctique ainsi que des projets proposés par d'autres pays concernant la télémédecine, la gestion des pêches, la biodiversité, le tourisme culturel et le développement durable. Le gouvernement canadien versait également une contribution de 50 000 $ pour assurer le fonctionnement du Secrétariat des peuples autochtones et rendait public un document de consultation intitulé : « Vers une politique étrangère canadienne visant le Nord[70] ».

N — Chronologie thématique*

L'accueil de réfugiés politiques
21 juillet :

> La Presse Canadienne rapporte que le Canada, après examen des dossiers, a décidé de ne pas accepter à titre de réfugiés huit ressortissants de pays du Moyen-Orient détenus en Israël et dont le Haut-Commissariat aux réfugiés lui avait soumis la liste. La décision canadienne est basée notamment sur un manque d'information concernant les raisons de détention de ces personnes. (*Le Devoir*, 22 juillet 1998, p. A4)

La loi américaine sur l'immigration
1er août :

> La section 110 du projet de loi US *Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act* qui doit rendre obligatoire dès le 1er octobre 1998 l'enregistrement de chaque visiteur, canadien ou autre, traversant la frontière américaine est repoussée par le Sénat des États-Unis, une décision qui soulage le gouvernement canadien (*The Globe and Mail*, 24 juillet 1998, pp. A1-A6 et 1er août 1998, p. A2).

Le référendum de l'île de Nevis
8 août :

> Le gouvernement canadien invite les habitants de l'île de Nevis dans les Caraïbes à réfléchir aux conséquences de leur vote lors du référendum devant déterminer la sécession de la fédération qui unit Nevis à Saint-Kitts et se montre en faveur de démarches visant à trouver une solution autre que la sécession (MAECI, *Communiqué n° 187*, 8 août 1998).

---

69. MAECI, *Communiqué n° 208*, 10 septembre 1998, *Communiqué n° 216*, 18 septembre 1998 et *Déclaration n° 98/57*, 17 septembre 1998 ; *La Presse Canadienne*, 18 septembre 1998.
70. MAECI, *Communiqué n° 215*, 17 septembre 1998 ; *Le Devoir*, 18 septembre 1998, p. A4.
* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

L'OPANO
14 au 18 septembre :

À l'occasion de sa réunion annuelle qui se tient au Portugal, l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (OPANO) décide d'adopter en permanence la règle de la surveillance totale par des observateurs dans la zone réglementée par cet organisme, dont la zone située à l'extérieur de la zone économique exclusive du Canada. Cette décision de l'OPANO réjouit le Canada qui est partisan d'une telle mesure depuis sa querelle sur le flétan avec l'Espagne en 1995. (Pêches et Océans Canada, *Communiqué*, 18 septembre 1998).

La coopération en Amérique du Nord
22 au 25 septembre :

En marge de l'ouverture de l'Assemblée générale de l'ONU, le ministre canadien des Affaires étrangères rencontre ses homologues américain et mexicain afin de discuter des enjeux économiques et sociaux auxquels font face le Mexique, le Canada et les États-Unis. Cette rencontre tripartite devait avoir lieu à Santa Fe, au Nouveau-Mexique, les 21 et 22 août, mais avait été reportée (MAECI, *Communiqué n° 193*, 19 août 1998, *Communiqué n° 198*, 21 août 1998 et *Communiqué n° 218*, 22 septembre 1998).

Le Canada et le terrorisme
Août-septembre :

Par voie de communiqué, le Premier ministre canadien exprime son indignation à la suite des attentats à la bombe contre les ambassades américaines au Kenya et au Soudan (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 7 août 1998). L'ACDI verse alors 100 000 $ afin de venir en aide aux victimes de cet attentat (ACDI, *Communiqué n° 98-59*, 10 août 1998). Le premier ministre Chrétien condamne quelques jours plus tard un autre attentat terroriste perpétré celui-ci, à Omagh, en Irlande du Nord (Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 15 août 1998). Enfin, dans le dossier de l'explosion du vol Pan Am 103, le Canada exhorte les autorités libyennes à accepter que ses deux ressortissants suspectés dans cette affaire soient jugés sous la présidence d'un tribunal écossais mais dans un pays tiers (MAECI, *Communiqué n° 201*, 25 août 1998).

Nominations diplomatiques et autres

18 septembre : Le brigadier-général Cameron Ross est nommé commandant des forces de l'ONU sur la plateau du Golan (Ministère de la Défense nationale, *Communiqué*, 18 septembre 1998).

15 juillet et 4 août : Le gouvernement canadien annonce en juillet vingt nominations et changements d'affectation dans ses représentations à l'étranger (MAECI, *Communiqué n° 171*, 15 juillet 1998) et douze autres en août (MAECI, *Communiqué n° 183*, 4 août 1998).

17 juillet : Le Canada présente la candidature de Roy MacLaren au poste de directeur général de l'OMC (MAECI, *Communiqué n° 174*, 17 juillet 1998).